

Synthèse 20

La capacité d'autofinancement

1. La capacité d'autofinancement

La capacité d'autofinancement est la ressource financière nette dégagée par l'activité de l'entreprise au cours de l'exercice comptable.

Le montant de ce flux potentiel de trésorerie est obtenu par le calcul suivant :

produits encaissables – charges décaissables.

2. Le calcul de la CAF

La capacité d'autofinancement peut être calculée de deux manières, avec un seul et même résultat. Le choix de la méthode de calcul dépendra des informations à disposition pour déterminer le montant de la CAF.

2.1. A partir de l'EBE

Éléments		Montant	
Excédent brut d'exploitation	+	Voir tableau des SIG	
Autres produits d'exploitation	+	75	} Comptes dont il faut retenir les soldes pour calculer la CAF.
Autres charges d'exploitation	-	65	
Produits financiers encaissables	+	76	
Charges financières décaissables	-	66	
Produits exceptionnels	+	77 (sauf 775)	
Charges exceptionnelles	-	67 (sauf 675)	
Impôt sur les bénéfices	-	695	
CAF	=	CAF	

PS : Le calcul de la CAF à partir de l'EBE est encore appelé méthode « soustractive ».

2.2. A partir du résultat de l'exercice

Éléments		Montant
Résultat de l'exercice	+	Voir tableau des SIG ou compte de résultat
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	+	681 + 686 + 687
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	-	781 + 786 + 787
Valeur nette comptable des éléments d'actif cédés	+	675
Produits de cession des éléments d'actif cédés	-	775
CAF	=	CAF

PS : Le calcul de la CAF à partir du résultat de l'exercice est encore appelé méthode « additive ».

3. L'utilisation de la CAF

